

Arc vert métropolitain d'Euralille à la Deûle : le groupement mené par l'agence Ter lauréat du dialogue compétitif

La Métropole Européenne de Lille est engagée dans une politique volontariste de diminution de son empreinte carbone, traduite dans le Plan Climat (PCAET). Dans ce cadre, le projet d'Euralille à la Deûle, dit Grand Euralille, s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Aujourd'hui, la MEL présente le lauréat du dialogue compétitif qui sera en charge du projet d'arc vert paysager Euralille à la Deûle.

Situé en plein cœur de la métropole à la croisée des communes de Lille, La Madeleine, Lambersart, et Saint-André-lez-Lille, le site d'Euralille à la Deûle se déploie de part et d'autre du boulevard périphérique. **D'une superficie de 200 hectares environ, ce territoire de projet permettra de constituer un arc vert paysager reliant la Deûle au quartier des gares.** Cet arc vert, par sa dimension et ses qualités, contribuera au rayonnement métropolitain.

Depuis avril 2022, trois équipes de paysagistes-urbanistes ont travaillé dans le cadre d'un dialogue compétitif à la traduction de la volonté politique de développer sur ce territoire, un projet d'infrastructure paysagère, hybridant nature en ville et développement urbain, vecteur d'identité et d'attractivité métropolitaines.

Au terme de ce dialogue, le groupement mené par l'agence Ter a été retenu pour la qualité de sa démarche basée sur la réalisation d'un plan guide du « vivant ».

L'équipe lauréate

L'équipe menée par l'Agence Ter, Grand Prix de l'Urbanisme 2018 rassemble des experts aux compétences multiples : paysagistes, écologue, urbanistes, architectes, bureaux d'études techniques, experts mobilités, expert environnement...

Chacun apporte ses connaissances et expériences pour répondre à la complexité du projet et garantir sa faisabilité.

Un plan guide du « vivant »

L'approche de l'équipe lauréate repose sur un **nouvel urbanisme qui donne une place primordiale au vivant et ses besoins** : respirer, se mouvoir, habiter/travailler, se nourrir, s'épanouir.

Elle propose de s'appuyer sur l'ensemble des espaces verts et de parcs déjà existants pour **développer une continuité paysagère allant des rives de la Deûle au pied des gares** en créant un **paysage régulateur de climat**. L'intention du groupement de maîtrise d'œuvre est de créer une cohabitation, un voisinage entre humains et non-humains (végétal et animal) et de créer des continuités territoriales.

L'équipe lauréate s'appuie sur la dynamique de projets du secteur d'Euralille, épicerie de la mobilité (2 gares, réseaux de tramway, bus et métro), pour développer dans le quartier d'affaires une offre de

logements et de services, conforter son rayonnement métropolitain et offrir à ses usagers un nouveau rapport à la nature

L'élaboration du plan-guide : conception et concertation

L'élaboration du plan-guide s'engage. Ce travail sera nourri par le processus de concertation dont la première phase s'est tenue du 4 juillet au 1^{er} octobre 2022 et la phase 2 qui démarrera au dernier trimestre 2023.